

N° DEL/2025-060



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 14 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 08 avril 2025

PRESENTS (25)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. MOREL Serge.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. DUBOIS Francis.

Pouvoirs (12) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme COURTEIX Nadine a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Avenant à la convention portant sur l'attribution de complément au prêt d'honneur pour des projets accompagnés par le réseau INITIATIVE CORREZE

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire, par délibération n°2023-114 du 13 novembre 2023, a approuvé la création d'un fonds d'intervention spécifique dans le cadre du réseau Initiative Corrèze / Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Morédières. Les critères d'éligibilité pour l'attribution d'un complément au prêt d'honneur sont :

- Porteurs-euses âgé(e)s de moins de 26 ans,
- Porteurs de projets créant une activité commerciale inexistante dans la commune d'implantation permettant d'assurer un service du quotidien à la population,
- Porteurs-euses de projets reprenant le dernier commerce permettant d'assurer un service du quotidien à la population,
- Porteurs-euses créant un emploi en CDI (par dérogation inclus les contrats l'apprentissage).

Monsieur le Président propose d'élargir ces critères afin de permettre au comité d'agrément d'accompagner davantage de projets, en ajoutant les critères suivants :

- **Projets de reprise d'un commerce vacant,**
- **Projets de reprise d'une entreprise artisanale dans le cadre d'une transmission,**
- **Projets de création d'une entreprise ou d'un commerce accompagnés par l'association Initiative Corrèze présentant un intérêt économique pour le territoire.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les nouveaux critères d'éligibilité,
- **Autorise** M. Le Président à rédiger un avenant à la convention en cours,
- **Autorise** M. le Président à signer ledit avenant,
- **Autorise** M. le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout autre document utile à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 37
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 15 avril 2025**

Le Président,


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Morédières



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ